Armoiries de la vallée de Joux : contribution à l'armorial vaudois

Autor(en): **Piguet, Ch.A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **25 (1911)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-745268

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Armoiries de la Vallée de Joux.

Contribution à l'Armorial vaudois.

Par Ch. A. Piguet.

En 1906 M. H. Golay publiait dans le *Journal de la Société vaudoise d'Utilité publique,* un travail intitulé: «*Les familles de la Vallée de Joux, leur origine et leurs armoiries*», dont il a été fait un tirage à part accompagné de quelques planches lithographiques reproduisant une vingtaine d'armoiries. C'était, à notre connaissance, la première fois qu'un travail héraldique était tenté pour la Vallée, et à ce titre, il nous a fort intéressé.

Une grande partie de ces armoiries de famille nous étaient inconnues; elles étaient, en effet, presque toutes inédites. M. Golay n'ayant point voulu dans son travail faire œuvre de critique, mais seulement publier les écus qu'il avait recueillis ici et là, nous avons entreprise de combler une lacune en recherchant les documents les plus anciens sur lesquels figurent ces armoiries. Ils sont en fort petit nombre et il n'est pas inutile de les citer puisqu'ils peuvent disparaître un jour ou l'autre.

Nous avons noté les variantes d'un même écu et quelquefois des écus très différents pour une même famille. Quand il a été possible de le faire, nous avons indiqué la date des diverses pièces qu'il nous a été donné de voir.

En tous cas, la plupart de ces blasons ont été composés dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, dont ils portent l'empreinte bien nette. Peu employés sous le régime bernois, ils l'ont été encore moins depuis et beaucoup étaient tombés dans l'oubli complet, lorsque M. Golay les a ressuscités. Mais depuis leur publication, un grand nombre de familles les ont remis en honneur et reproduits de différentes manières; nous avons assisté à la Vallée de Joux à une petite renaissance de l'art héraldique bourgeoise.

Sans ignorer que les résultats de nos recherches n'ont rien de très palpitant, nous avons pensé toutefois, qu'à titre de documents, ils ne seraient pas déplacés dans une revue spéciale. C'est cette pensée qui nous a engagé à offrir aux *Archives* les notes qui suivent:

Aubert porte: *parti, au premier coupé de deux traits, au 1er d'azur à une étoile d'or, au 2e de gueules, au 3e d'argent à quatre cotices en barre de sinople; au second d'or à une clarinette d'argent posée en pal, le pavillon ouvert contre le chef.*

D'après un psautier de 1779 ayant appartenu à Abr.-Jos. Aubert, du Chenit (1750-1809).

Autre écu: *Parti de gueules au lion contourné, couronné d'argent, et d'argent à la barre bretessée de sinople.*

Cachet au médailler cant. vaudois et Armor. Du Mont.

Audemars porte: *parti, au premier d'azur à trois étoiles d'argent* (disposées comme celles d'Argovie) *accompagnées en chef d'une colombe du même, volant vers le trait du parti*; *au second, d'argent à une tour de gueules surmontée d'un drapeau du même et posée sur une plaine de sinople.*

Devise: *Virtus omnia vincit.*

D'après une aquarelle et trois cachets dont un au médailler cant. vaud. Armor. Du Mont.

Berney porte: *Ecartelé d'or et de gueules à un ours passant de sable* (ou au naturel) *brochant sur le tout et surmonté d'un croissant d'argent.*

Aquarelle signée: *Jn. Heberlé, arpenteur, Bourgeois de Rolle, 1797*, conservée dans la famille Berney du Buron, aux Bioux.

Capt porte: *D'or à la fasce d'azur, accompagnée, en chef, d'une aigle éployée (et couronnée) de sable, en pointe, d'un cep de gueules feuillé de sinople, brochant sur le champ et la fasce, et portant quatre grappes de gueules (ou d'argent), deux sur la fasce, deux sur le champ.*

D'après le sceau du Président Capt, au Solliat (1745-1819) et l'Armor. Du Mont.

Golay porte: *D'argent à la bande tranchée de gueules et de sable, accompagnée, en chef, d'une couronne de gueules posée dans le sens de la bande; en pointe, d'un corbeau de sable couronné du même.*

D'après plusieurs cachets.

Guignard de Vaulion, dont une branche s'est fixée à l'Abbaye, porte: *coupe de gueules à une croix alésée et vidée d'or, accompagnée de deux quintefeuilles d'argent, et de sable à un oiseau d'argent posé sur une branche de sinople.*

D'après un manuscrit du commencement du XIXe siècle, narrant, d'après des documents plus anciens, l'histoire de la famille Guignard dès le XVIe siècle. On voit les mêmes armes sur une vieille marque à feu; ici les quintefeuilles ont perdu un pétale.

Autres armes des Guignard de l'Abbaye: *Parti de deux traits au 1er coupé d'azur à une fleur de lis d'or et de gueules à une guivre d'or; au 2e d'or; au 3e d'argent à une tour de . . . maçonnée de sable.*

Lecoultre porte: *D'argent à deux fasces de gueules accompagnées en chef d'un coudrier de sinople flanqué de deux tours d'or.*

Gravure sur verre, assez récente.

Autres armes: *Barré d'or et de gueules de six pièces chargé d'une levrette d'argent mouvant du flanc senestre, brochant sur le tout.*

Nous donnons ces dernières armes à titre de curiosité et parce qu'elles figurent dans la brochure citée; mais nous savons qu'elles sortent de l'officine de feu Ant. Bonacina à Milan!

Meylan. L'armorial vaudois donne: *D'or à la fasce d'azur accompagnée en chef d'un milan éployé de sable et en pointe d'un poisson* (merlan?) *d'azur.*

Variante: *Coupé de trois traits, au 1er d'or au milan éployé de sable, au 2e d'azur, au 3e d'or à la fasce ondée d'azur, au 4e d'argent au poisson d'azur.* D'après un cachet et Armor. Du Mont.

Autres armes portant le milan: *Ecu de ... chargé d'un milan au repos, surmonté d'une quintefeuille de ...* Empreinte sur acte de Jonas Meylan, notaire, du 24 fév. 1686. (Arch. du Tribun. de Vevey).

Autres armes: *Parti au premier d'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de léopard d'argent, au seconde d'hermine chargé de trois besants de ...* Empreinte de Abr.-Isaac Meylan sur acte du 9 juillet 1775. (Arch. du Tribun. de Vevey).

Nous connaissons encore deux cachets portant trois sapins dans un cartouche; d'après M. le Dr R. Meylan à qui nous devons les renseignements qui précèdent sur les armes de sa famille, on aurait affaire ici à une marque de forestier ayant passé plus tard sur ces cachets.

Nicole. L'armorial vaudois donne: *Coupé d'azur et d'argent, chargé d'un phénix d'argent essorant d'un bûcher de sable flammé de gueules, brochant sur le tout, et accompagné au canton dextre du chef d'un soleil rayonnant d'or.*

Cette armoirie n'est qu'une variante de la suivante, prise dans le traité de blason du P. Ménestrier, à la faveur d'une similitude de nom.

Dans Ménestrier (édit. 1661) Nicole (en Lorraine) porte: *Coupé d'azur et d'argent chargé d'un phénix couronné, de l'un dans l'autre; en pointe un bûcher de gueules.*

Cachet du juge Jacques David Nicole, du Chénit, sur plusieurs pièces du consistoire (1767 à 1770).

Peinture sur parchemin, de 1789.

Piguet porte: *Tranché d'azur à trois étoiles d'or et d'or au cheval cabré de sable, chevelé, bridé, sanglé et ferré de gueules, affronté à une pique d'azur, cravattée de gueules, posée en pal.*

D'après une aquarelle aujourd'hui détruite. Ce sont des armes parlantes — et même parlant patois — la présence d'un *pic*[1] *gai* et d'une *pique* en témoigne suffisament.

Variante: *Tranché d'azur à deux étoiles d'or et d'or au lion de ..... affronté à une pique d'azur posée en pal.*

Cachet sur lettre de 1778.

Reymond. M. Golay donne: *Coupé de deux traits: au 1er d'or à l'aigle éployée d'azur, au 2e d'azur, au 3e parti, au premier barré de gueules et d'or de dix pièces, au second d'argent au lion de gueules.*

Je n'ai rencontré nulle part ces armes telles quelles, cependant, comme ce sont les seules parmi cinq variantes qui soient conformes à la loi fondamentale

---

[1] *pic* en patois de la Vallée = cheval.

de l'héraldique, et qu'elles ont été beaucoup reproduites, je pense qu'on peut les donner comme armes des Reymond de la Vallée de Joux.

Les variantes portent essentiellement sur le 3e coupé.

Sur une peinture conservée au Solliat, cette partition se blasonne: *parti de gueules à trois cotices en barre d'or, et d'argent à un lion d'or lampassé de gueules.*

Sur une peinture conservée au Bioux: *parti, barré de gueules et de sinople de huit pièces et d'argent à un lion d'or.*

Sur une matrice de sceau conservée au Brassus: *parti de sinople à trois cotices en barre de gueules, et d'argent au lion de .....*

Armor. Du Mont: *parti d'argent à trois cotices en barre de gueules et de . . . au lion de .....*

Ex. sign. Reymond, châtelain du Lieu, 1785.

Armorial historique
des maisons
de l'Ordre des Chartreux

par

Dom Albert-Marie Courtray.

(Suite.)[1]

(Planches III et IV et VIII et IX).

69—1299. Notre-Dame de Salettes,

ou la *Cour-de-Notre-Dame,* couvent de moniales au diocèse de Lyon, fondé dans ses domaines patrimoniaux par Humbert I, de la race et baron de La Tour-du-Pin, dauphin du Viennois par sa femme, fondatrice avec lui, Anne, fille et héritière de Guigue-Dauphin VI. Il fut supprimé par la Révolution française.

134—I. *D'or au dauphin vif d'azur, crété, lorré et barbé de gueules,* qui est du Dauphiné. (Pl. IV)

Un sceau de la chartreuse porte cet emblème, seul, sans écusson; un autre sceau a la Vierge dans un ovale accosté de deux dauphins et au-dessus de trois fleurs de lis (Vallier, p. 133 et 417). — Dans Dom Le Vasseur. — Au-dessus de la porte d'entrée, sur le plan cavalier du monastère, tableau ancien de la *Galerie des Cartes* de la Grande-Chartreuse, on distingue parfaitement un écusson, mais illisible; il paraît écartelé. Serait-ce du Dauphiné et de La Tour-du-Pin, ou de France?

---

[1] Voir les *Archives héraldiques suisses,* année 1908, p. 32, 77; année 1909, p. 78; année 1910, p. 26, 89, 156, 204; année 1911, p. 26.